



IKEA Belgium N.V./S.A.

COMMUNIQUE DE PRESSE
17 MARS 2016

IKEA rappelle les luminaires GOTHEM en raison d'un risque d'électrocution



Lampadaire et lampes de table GOTHEM. N.B.: Pas à l'échelle.

IKEA prie les clients en possession d'une lampe GOTHEM de cesser immédiatement de l'utiliser et de la rapporter dans le magasin IKEA de leur choix afin de se faire intégralement rembourser.

IKEA rappelle tous les lampadaires et toutes les lampes de table GOTHEM en raison d'un risque d'électrocution, après avoir découvert des câbles endommagés dans certains exemplaires. Les câbles endommagés peuvent conduire le courant jusqu'au corps métallique de la lampe et de ce fait, occasionner un risque d'électrocution.

Même si la lampe fonctionne, IKEA prie tous les clients en possession d'une lampe GOTHEM de cesser immédiatement de l'utiliser et de la rapporter dans le magasin IKEA de leur choix afin de se faire intégralement rembourser.

Les trois modèles de lampe GOTHEM – deux lampes de table et un lampadaire – sont concernés par ce rappel.

IKEA n'a été informée d'aucun cas de blessure mais a reçu des rapports d'incident de deux clients et d'un collaborateur de magasin, qui ont reçu une décharge électrique. Toujours soucieuse de la sécurité de ses produits, IKEA ne peut



IKEA Belgium N.V./S.A.

prendre le risque d'enregistrer de nouveaux incidents. Pour éviter les blessures et sensibiliser aux risques, IKEA a donc décidé de rappeler les lampes GOTHEM.

Les lampes GOTHEM sont commercialisées sur tous les marchés IKEA depuis octobre 2015.

Les lampes GOTHEM peuvent être rapportées dans n'importe quel magasin IKEA, où elles seront intégralement remboursées. Il n'est pas nécessaire de présenter la preuve d'achat (ticket de caisse) pour se faire rembourser.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.IKEA.be ou contactez IKEA par téléphone au numéro gratuit 0800 15 003 (Belgique) ou 0800 66 222 (Luxembourg).